



Développement de la filière bois-énergie sur le Puy-de-Dôme

Journée technique du CIBE
25 septembre 2025
Rochefort-Montagne

Domaines d'intervention de l'Aduhme



CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ



- Établir le profil énergétique du patrimoine communal
- Identifier les actions de réduction des consommations d'énergie
- Accompagner la collectivité dans la réalisation du plan d'actions
- Evaluer l'impact sur la facture énergétique

ANIMATION DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

ANIMATION DE CONTRATS CHALEUR RENOUVELABLE



- Actions d'information et de communication
- Réalisation d'analyses d'opportunité
- Accompagnement technique des porteurs de projets
- Aide à l'instruction des dossiers de demande de subvention

ACTIONS COLLECTIVES

Achats groupés
d'énergie



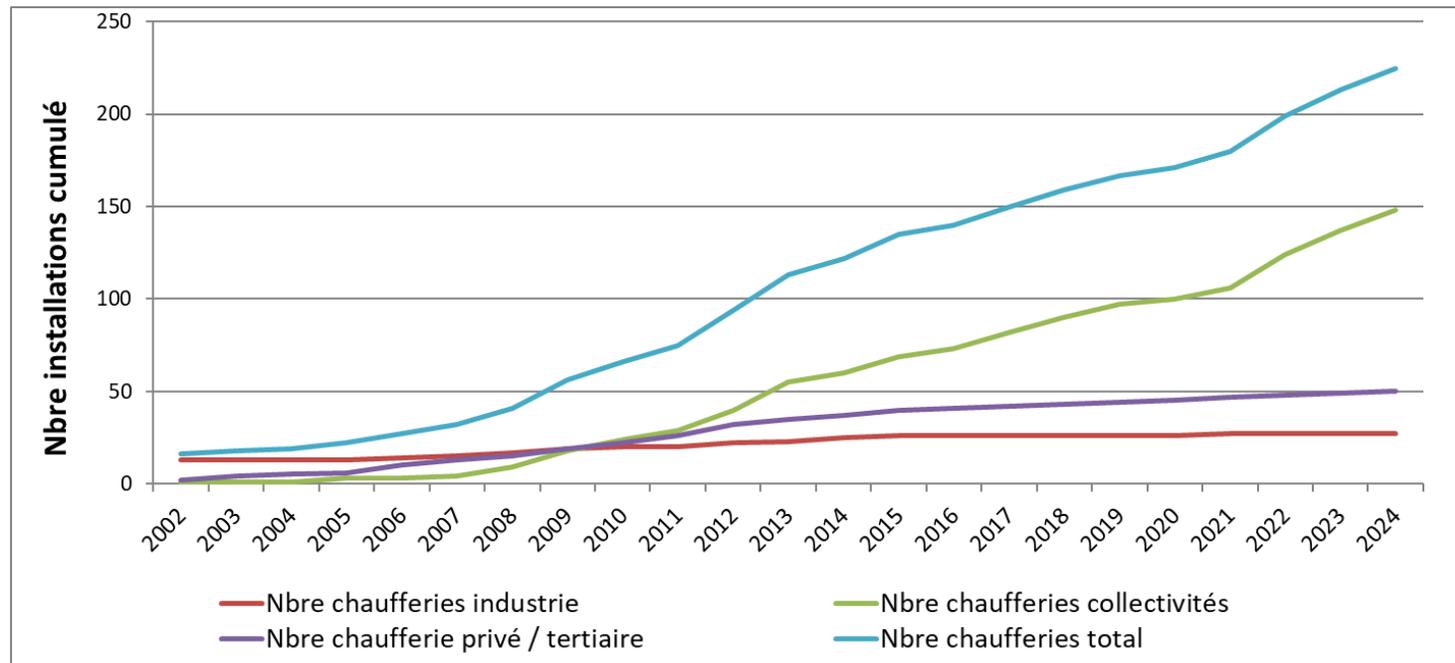
PLUS D'INFORMATION SUR WWW.ADUHME.ORG

Bilan chaufferies bois 2024



Nombre de chaufferies bois réalisées : 225

Puissance bois : 111 MW



En fonctionnement en 2024 :

- 148 chaufferies collectivités
puissance 52 MW
- 27 chaufferies industrie
puissance 55 MW
- 50 chaufferies privées
puissance 4 MW

> dont 15 réseaux de chaleur et 16 réseaux techniques

> dont 93 chaufferies bois plaquettes (40%) et 132 chaufferies bois granulés (60 %)

Bilan chaufferies bois 2024



Consommation bois cumulée : 196 000 t/an
> dont 4 000 t de granulés



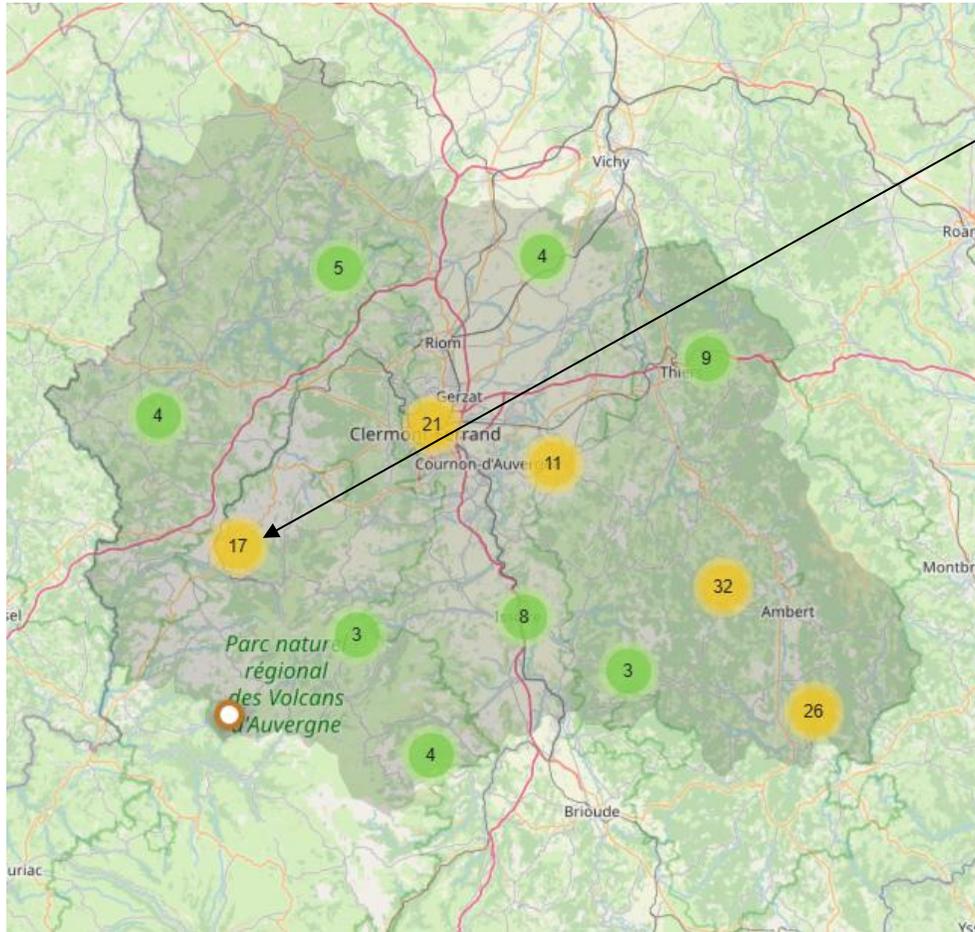
Consommation bois en 2024 :

- 79 000 t bois collectivités
- 115 000 t bois industrie
- 2 000 t bois privé

Cartographie site Aduhme



Démarches exemplaires - Aduhme



Chaudière bois RCU

Thématique	Bois-énergie
Ville	Rochefort-Montagne
Maître d'ouvrage	Commune de Rochefort-Montagne
Année mise en service	2010
Type de combustible	Bois plaquettes
Puissance	1400 KW
Production EnR	4760 MWh/an
Consommation bois	3 500 tonnes/an



Dispositifs de financement



Dispositif de soutien du département aux investissements bois-énergie

Bénéficiaires : communes et groupements intercommunaux

Critères d'éligibilité :

- réalisation d'une étude de faisabilité ou note d'opportunité
- TRI hors subvention > 5 ans

Taux d'aide : subvention forfaitaire en €/MWh EnR bois-énergie produits dans la limite de 2 000 MWh EnR

Taux de base : 50 €/ MWh EnR bois-énergie produits

Modulation :

- + 50 €/ MWh pour les communes de moins de 2 000 habitants
- + 50 €/ MWh pour les communes non desservies par le réseau gaz
- + 50 €/MWh pour les projets avec création ou extension d'un réseau de chaleur
- + 50 €/MWh pour les projets dont l'approvisionnement en combustibles bois intègre au minimum 50 % de plaquettes forestières

Dispositifs de financement

Dispositifs de soutien de l'ADEME via les CCR

> **Bénéficiaires** : tout porteur de projet public ou privé (n° SIRET)

> **Respect de la démarche EnR'Choix de l'ADEME**

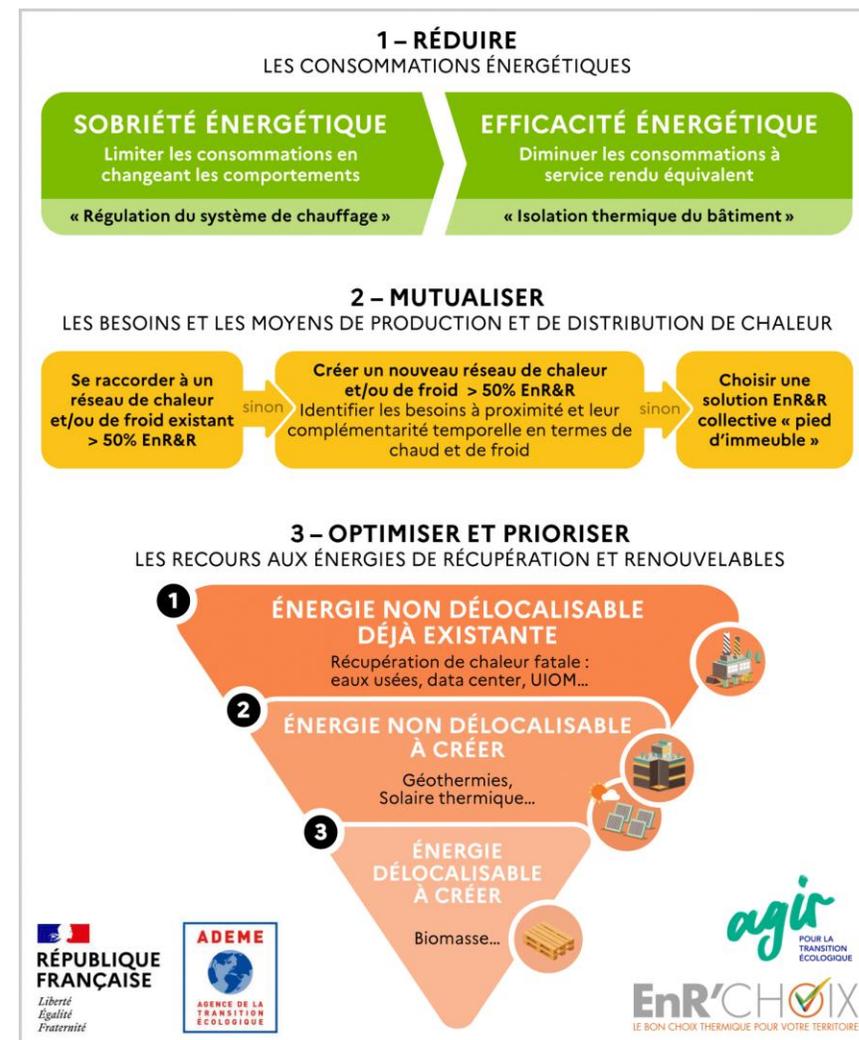
1/ Aides à la décision

- Etudes de faisabilité, missions AMO, schémas directeurs
- Taux d'aide forfaitaire 50 à 70 % du coût HT de l'étude
- Critères d'éligibilité :
 - respect du modèle de cahier des charges ADEME
 - qualification RGE du BET

2/ Aides à l'investissement

- Production de chaleur EnR et réseau de chaleur EnR
- Taux d'aide forfaitaire au MWh EnR produit ou au ml de réseau

> **Nouveauté 2025** : aide bonifiée de 10 % dans le cas d'un réseau à gouvernance citoyenne (label Energie Partagée)





Critères d'éligibilité ADEME pour les chaufferies bois

- Performance thermique minimum des bâtiments et prise en compte des objectifs du Décret tertiaire
 - > Efficacité énergétique des bâtiments : application de plafonds à partir de 2026
- Qualification RGE du maître d'œuvre et/ou des entreprises
- Dimensionnement optimisé des installations (nbre heures de fonctionnement PP > 1 200 h)
- Instrumentation et suivi des performances
- Maîtrise des émissions atmosphériques
 - > VLE poussières < 25 mg/Nm³ à 10% O₂ à partir de 150 kW en 2026
- Plan d'approvisionnement engageant (typologie produits, origine géographique, certification PEFC)
- Réseaux de chaleur (taux d'EnR et R > 65% et densité thermique > 1 MWh/ml)
- Respect des plafonds d'aides publiques
 - > Cumul possible avec financement CEE



Filière
Bois-énergie
Puy-de-Dôme

Contacts filière bois-énergie dans le Puy-de-Dôme :



Pierre Besson / p.besson@aduhme.org



Nicolas Portas / nicolas.portas@puy-de-dome.fr



Nicolas Da Silva / n.dasilva@fibois-aura.org